

N° TD	MARCHANDISES	MESURES EN VIGUEUR	QUOTA SOLLICITES POUR 2020
0207.12.14 0207.12.16	Coqs et poules de chair congelés à l'eau d'un poids > à 1,4kg Coqs et poules de chair congelés à sec et nu d'un poids > à 1,4kg	QTOP 250 tonnes contingent global	tonnes
0409.00.00	Miel naturel	QTOP 6 tonnes	tonnes
0901.21.10	Café torréfié, non décaféiné, en grains	QTOP 10 tonnes	tonnes
0901.21.29	Café torréfié, non décaféiné, moulu, autrement présenté	QTOP 10 tonnes	tonnes
0905.10.00 0905.20.00	Vanille non broyée ni pulvérisée Vanille broyée ou pulvérisée	QTOP 0.7 tonnes contingent global	tonnes
1001.19.10 1001.99.10	Froment : blé dur destiné à la transformation de la minoterie Autres froments (blé) et méteil destiné à la transformation de la minoterie	QTOP* ¹ 296 000 tonnes	tonnes
1001.19.11 1001.99.11 1003.90.10 1004.90.10	Froment : blé dur destiné à la transformation en provende et à l'alimentation animale en l'état Autres froments (blé) et méteil destiné à la transformation en provende et à l'alimentation animale en l'état Orge destinée à la transformation en provende et à l'alimentation animale en l'état Avoine destinée à la transformation en provende et à l'alimentation animale en l'état	QTOP* ¹ 19 000 tonnes contingent global	tonnes
1006.30.31 1006.30.39	Riz blanchi à grains ronds Riz blanchi à grains longs	QTOP 1 800 tonnes contingent global	tonnes
1101.00.11	Farine de froment ayant un taux d'extraction de 60 % ou plus conditionnée en paquets de 2kg ou moins	QTOP 25 tonnes	tonnes
1101.00.19	Farine de froment ayant un taux d'extraction de 60 % ou plus, autres	QTOP 300 tonnes	tonnes
1101.00.21	Farine de froment ayant un taux d'extraction inférieur à 60 % conditionnée en paquets de 2kg ou moins	QTOP 5 tonnes	tonnes
1104.19.00	Grains d'orge aplatis ou en flocons destinés à la transformation en provende et à l'alimentation animale en l'état	QTOP* ¹ 100 tonnes	tonnes
1601.00.41 1601.00.42	Saucisses fumées et non cuites autres que de volaille, sèches ou à tartiner Saucissons fumés et non cuits autres que de volaille, secs ou à tartiner	QUE et SHUE 5 tonnes UE contingent global	tonnes
1601.00.43 1601.00.44	Saucisses non fumées et non cuites autres que de volaille, sèches ou à tartiner Saucissons non fumés et non cuits autres que de volaille, secs ou à tartiner	QTOP 2 tonnes contingent global	tonnes
1601.00.47 1601.00.48	Saucisses autres que de volaille, fumées et cuites d'un poids ≤ 1.3kg, présentées autrement qu'en conserve Saucisses autres que de volaille, non fumées et cuites d'un poids ≤ 1.3kg, présentées autrement qu'en conserve	QTOP 100 tonnes contingent global	tonnes
1601.00.73	Boudins blancs naturels	QTOP 1 tonne	tonnes

N° TD	MARCHANDISES	MESURES EN VIGUEUR	QUOTA SOLLICITES POUR 2020
1601.00.91 1602.39.11 1602.39.61 1602.49.11 2005.51.11	Cassoulets au confit à base de saucisses Cassoulets au confit de canard Cassoulets au confit d'oie Cassoulets au confit de porc contenant des légumes à cosses secs Cassoulets au confit à base de haricots, contenant de la viande	QTOP 25 tonnes contingent global	tonnes
1604.14.10	Thons, listaos et bonites au naturel, entiers ou en morceaux, préparés ou en conserves	QTOP 50 tonnes	tonnes
1704.90.11	« Chocolat blanc » présenté en bâtons, tablettes et plaquettes d'un poids unitaire inférieur à 1kg	QTOP 0,6 tonnes	tonnes
1806.32.30	Autres tablettes, barres ou bâtons en chocolat, non fourrés contenant du cacao	QTOP 10 tonnes	tonnes
1806.90.20	Autres articles fourrés au chocolat contenant du cacao	QTOP 10 tonnes	tonnes
1902.11.90 1902.19.90	Pâtes alimentaires non cuites ni farcies ni autrement préparées : Contenant des œufs et autrement fabriquées qu'avec des semoules de riz ou farines de riz Ne contenant pas d'œuf et autrement fabriquées qu'avec des semoules de riz ou farines de riz	QTOP 95 tonnes contingent global	tonnes
2005.51.22 2005.51.29 2005.51.32 2005.51.33 2005.51.39 2005.51.92 2005.51.93 2005.51.99 2005.59.12 2005.59.19 2005.59.22 2005.59.29 2005.59.32 2005.59.33 2005.59.39	Autres légumes préparés ou conservés autrement qu'au vinaigre ou à l'acide acétique, non congelés Haricots aux saucisses : - d'une contenance > à 250g et < à 5kg - autres Autres haricots en grains contenant de la viande : - d'une contenance > à 250g et < à 5kg - d'une contenance égale à 5kg - autres Autres haricots en grains : - d'une contenance > à 250g et < à 5kg - d'une contenance égale à 5kg - autres Lentilles garnies contenant de la viande : - d'une contenance > à 250g et < à 5kg - autres Lentilles garnies contenant des saucisses : - d'une contenance > à 250g et < à 5kg - autres Autres lentilles garnies : - d'une contenance > à 250g et < à 5kg - d'une contenance égale à 5kg - autres	QTOP 6 tonnes contingent global	tonnes
2005.51.62 2005.51.69	Flageolets au naturel : - d'une contenance > à 250g et < à 5kg - autres	QTOP 7 tonnes contingent global	tonnes

N° TD	MARCHANDISES	MESURES EN VIGUEUR	QUOTA SOLLICITES POUR 2020
2105.00.11 2105.00.51	Glaces de consommation contenant du cacao, présentées en bac d'une contenance ≤ à 250 ml Autres glaces de consommation présentées en bac d'une contenance ≤ à 250 ml	QUE 7 tonnes contingent global	tonnes
2301.10.00	Farines, poudres et agglomérés sous forme de pellets, de viandes ou d'abats ; cretons	QTOP 2 000 tonnes Nouvelle-Zélande et Australie exclusivement* ¹	tonnes
3917.32.11 3917.32.12 3917.32.13 3917.32.21 3917.32.22 3917.32.23	Tubes et tuyaux souples en polymère de l'éthylène non réticulé d'une épaisseur ≤ à 0,25 mm : - d'une largeur ≤ à 1,50 m, monocouche - d'une largeur > à 1,50 m, monocouche - autre que monocouche Tubes et tuyaux souples en polymère de chlorure de vinyle d'une épaisseur ≤ à 0,25 mm : - d'une largeur ≥ à 1,50 m, monocouche - d'une épaisseur ≤ à 0,25 mm et d'une largeur > à 1,50 m, monocouche - autre que monocouche	QTOP 18 000 000 F CFP contingent global	F CFP
3917.32.14 3917.32.41	Tubes et tuyaux souples : - en polymère de l'éthylène non réticulé d'une épaisseur > à 0,25 mm et d'un diamètre inférieur ou égal à 160 mm - en polymères du propylène d'un diamètre inférieur ou égal à 32 mm	QTOP 70 tonnes contingent global	tonnes
4403 4404	Bois bruts, même écorcés, désaubiés ou équarris Bois feuillards, échelas fendus, pieux et piquets en bois, appointés non sciés longitudinalement	QTOP* ¹ 500m3 (contingent global) A l'exception des poteaux d'une longueur ≥ 6 m	m3
4407	Bois sciés ou désossés longitudinalement, tranchés ou déroulés, même rabotés, poncés ou collés par assemblage en bout, d'une épaisseur excédant 6mm.	QTOP** ¹ 19000 m3 Contingent qui ne concerne que les bois de conifères	m3
4819.10.00	Boîtes et caisses en papier ou carton ondulé	QTOP	tonnes

* Quota utilisé après avis de l'agence rurale

** Quota utilisé après avis de l'agence rurale uniquement pour les bois de conifères

Sigles utilisés

QUE

QHUE

QTOP

SHUE

STOP

Quota Union européenne

Quota hors Union européenne

Quota toutes origines et provenances

Suspendu hors Union européenne

Suspendu toutes origines et Provenances

*Pour tout renseignement, contactez la Direction des Affaires économiques au 23.26.64 ou 23.22.59 de 7h30 à 11h30 et de 12h30 à 16h00 du lundi au vendredi
34 bis, rue du général Galliéni – BP M2 – 98849 NOUMEA CEDEX*